Image not found or type unknown

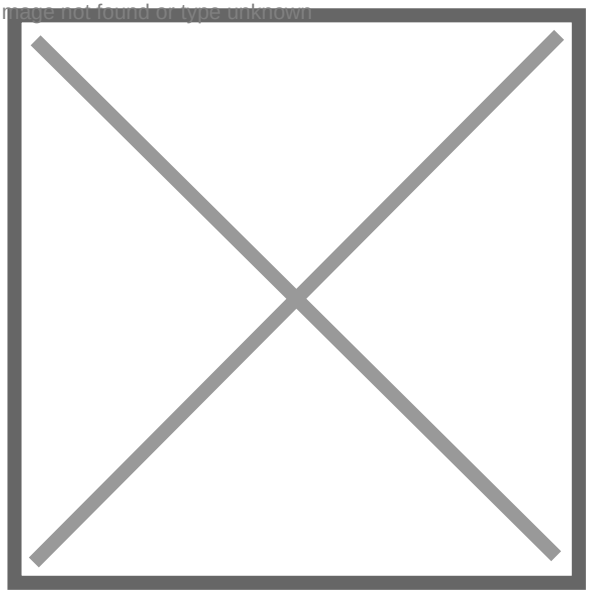

Contrat suite a une formation

Par **mike95**, le **23/01/2011** à **18:08**

Bonjour,
je suis actuellement employer dans une grande société de transport dans la messagerie....
Ma société ma fais passer une formation pour obtenir mon permis poids lourd (que j'ai d'ailleur reussi)...mon responsabled ma fait signé un contrat qui m'oblige a resté chez eux pendant une durée de 18mois et ou je devrait aussi remboursé une parti de la formation si je me fais licencier ou même si je démissionne. Ma question est simple est que ce contrat et valable...

merci par avance de vos réponses

Par **P.M.**, le **23/01/2011** à **18:31**

Bonjour,
Tout dépend du contenu de cette clause de dédit-formation pour la rendre licite, je vous propose ce dossier

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés